



Compte rendu CSAL 16 octobre 2024

Réponse aux liminaires des OS (cf. liminaire Solidaires)

M. Girault indique que, compte tenu de la fragilité du gouvernement, il est impossible de commenter le projet de loi de finances actuel, qui devrait au final être très différent sur les emplois et les moyens.

Le Directeur dit être sensible à la question, compte tenu des recrutements, de notre fonctionnement, et des questions de moyens alloués à la formation professionnelle.

Sur la question des moyens et des emplois, M. Girault explique avoir eu une discussion très claire avec la DG, qui sait quels efforts l'ENFiP a fournis en matière d'efficience pour faire face aux besoins de formation. L'ENFiP a besoin de moyens de fonctionnement et d'une trajectoire pour garder sa place stratégique dans la formation à la DGFIP. L'ENFiP est inquiet que la formation soit perçue par certaines directions de manière différente (en se focalisant sur le coût) par rapport à la vision de l'ENFiP et de Valérie Ségué, qui la voient comme un investissement. Par exemple, il semble qu'il va être plus difficile de mobiliser des collègues pour la conception, la correction et pour les jurys. Combien aurons-nous de stagiaires l'an prochain ?

Toutes les activités de l'école peuvent être touchées par le contexte actuel.

M. Girault partage nos préoccupations sur les frais de déplacement pour la formation continue. Il n'y a pas de plan global de basculement vers le tout distanciel, mais une analyse pour voir comment limiter les déplacements professionnels. Il n'y a aucune commande pour imposer le tout distanciel.

Lors des prochaines instances, la note d'harmonisation des congés et les évaluations de la dernière scolarité seront à l'ordre du jour (prochain CSAL prévu le 4 décembre).

Ordre du jour

1. Approbation du PV du 19 juin

Approuvé.

2. Rejoindre les finances publiques

L'ENFiP s'est vu confier la gestion du site *Rejoindre les Finances Publiques* en 2023. C'est une continuité de l'attractivité et du recrutement.

Solidaires reconnaît que le site est attrayant et utile, mais en parallèle déplore que ce soit une jolie vitrine masquant une arrière-boutique vide. Il est trompeur pour les futurs agents quant à la situation réelle de la DGFIP et la dégradation constante des conditions de travail. Le site fait allusion aux avantages sociaux, ce qui est risible.

Il ne suffit pas d'un beau site pour améliorer l'attractivité de la DGFIP en particulier et de la Fonction publique en général. La marque employeur DGFIP est survalorisée, mais on n'y trouve rien pour permettre aux futurs agents de se projeter dans des parcours de carrière.

Solidaires se demande quel est l'impact réel du site sur les inscriptions et les recrutements.

Pour M. Girault, la gestion du site par l'ENFIP valide que l'attractivité fait partie de nos missions, et un nouvel arrêté devrait être pris pour adapter les missions de l'ENFIP aux nouvelles charges. L'attractivité est un défi qui ne concerne pas seulement la génération et le volume, mais aussi la diversité et la qualité des profils.

Le président affirme qu'il y a des signes de progression des inscriptions, ce qui permet à la DGFIP d'être exigeante sur le niveau de recrutement, malgré l'érosion générale du niveau moyen des candidats. 54 000 personnes se sont adressées à la DGFIP pour des inscriptions aux concours, recrutements contractuels, et dossiers d'alternants. L'ENFIP se réjouit du fait que nous parvenons à remplir nos concours, contrairement à d'autres administrations.

Solidaires tempère ces propos. Il faut tout de même relativiser le nombre d'inscrits, vu le niveau de certains concours. Solidaires s'inquiète de la baisse générale du niveau chez un certain nombre de stagiaires. Solidaires demande si des actions particulières sont prévues pour les concours moins attractifs, comme le concours de géomètre.

L'ENFIP offre un service du SDNC auprès des représentants attractivité ou des ESI pour les concours informatiques.

Solidaires remercie les correspondants attractivité pour leur implication et souligne que le contexte budgétaire va compliquer la mission attractivité.

L'ENFIP confirme qu'il faudra faire des choix (par exemple, plus d'universités que de salons plus coûteux). L'ENFIP se prononce pour une gestion raisonnée des interventions : « Salons trop chers, on n'y va pas ».

3. Rénovation des concours externes A et B généralistes

L'ENFIP a présenté la rénovation des concours externes A et B. Le but est de rechercher de nouvelles compétences chez les candidats. Les nouvelles épreuves visent à désacadémiser les concours, moderniser et simplifier les dispositifs. Moins d'épreuves permet également un gain de temps pour tous.

- Pour Solidaires, tout le monde s'inquiète du niveau, et évaluer tout avec des QCM et des QRC (Questions à Réponse Rapide) ne changera rien. Le QCM servait déjà dans l'actuel concours B pour faire un premier tri de pré-admissibilité. Demain il servira de véritable évaluation. Cette réforme fait du neuf avec du vieux. En 2012, la précédente réforme du concours A misait tout sur le droit et les mathématiques, et apparemment il y a eu erreur. Cette réforme réintroduit l'histoire et l'économie.

Solidaires s'étonne de la disparition des langues pour le concours B et de la présence de l'anglais uniquement pour le recrutement A.

Pour Solidaires, l'oral prend une place primordiale, puisqu'il représente la moitié de la note du concours. Le syndicat insiste sur la nécessité de professionnaliser encore plus les jurys,

afin d'éviter d'éventuels dérapages. Il serait intéressant d'avoir un retour sur cette professionnalisation.

Cette réforme s'inscrit dans une chaîne de réflexion qui se poursuivra, notamment sur les concours informatiques, avec un rééquilibrage entre les écrits et les oraux pour mieux juger la capacité des candidats à s'intégrer dans un collectif de travail. M Girault confirme que ce n'est pas le prémice de concours interministériels.

Concernant l'oral, il rappelle que les présidents de jury sont là pour faire un contrôle qualité et vérifier que tout se passe correctement.

Quant à l'anglais intégré à un écrit des A, ce choix est logique et porté par la Directrice Générale.

- Impact sur les classes prépa Talents CPT : Solidaires s'interroge sur l'impact de cette réforme des concours sur les CPT. L'ENFIP organisera en novembre une réunion pour cadrer la situation. Il y aurait un sujet zéro dès le mois de novembre en interne pour connaître les attendus des épreuves. Les CPT feront l'objet d'un réajustement, compte tenu de la charge de travail. La mise à jour devrait s'étendre sur deux ans. Solidaires insiste sur la nécessité de revoir les concours informatiques, mais souligne que la DGFIP entrera en concurrence avec le secteur privé sur le plan des rémunérations et des avantages sociaux.

Monsieur Girault reconnaît qu'en matière informatique nous devons vraiment lutter contre la concurrence du privé. La réflexion va se poursuivre avec le SSI et Valérie Seguy. La réflexion va également avoir lieu pour la filière foncière et cadastrale avec les bureaux métiers concernés.

4. Mission documentaire de la MRA sur la représentation de la société dans la documentation pédagogique de l'ENFIP

Cette mission, réalisée à la demande de l'ENFIP, visait à s'assurer que les supports pédagogiques, notamment les cas pratiques, reflètent la diversité de la société française et ne présentent pas de biais discriminatoires au regard des politiques publiques. La MRA n'a relevé aucun élément discriminant dans les documents pédagogiques.

Il a seulement été relevé quelques cas non discriminants mais favorisant des préjugés, tels qu'un avocat Maître Bavard et un certain traditionalisme dans les cas pratiques.

Solidaires se réjouit que notre documentation respecte ces préceptes. Le syndicat espère que cela ne donnera pas lieu à la mise en place d'une usine à gaz pour la conception des prochaines documentations.

Solidaires souligne que les compétences de la MRA auraient dû être utilisées à meilleur escient pour la chaîne de documentation, notamment en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées. Pour Solidaires, la MRA pourrait être utile pour pointer les discriminations dont font l'objet les agents des finances ou, plus largement, les fonctionnaires dans la société, de la part de leurs propres ministres et des parlementaires.

5. Questions diverses

- **Point sur le décret n° 2024-746 du 6 juillet 2024 sur les frais de déplacement prévoyant la non-conservation des justificatifs de repas.** L'ENFIP attend la position de la DG ; en attendant, rien ne change pour les demandes de remboursement de frais. Solidaires indique qu'il semble impossible de valider des frais de déplacement quand le valideur est en

télétravail, avec un blocage matériel apparemment dû à son VPN . Il faut également fluidifier les pratiques en matière d'avances de frais (notamment pour les nuités) .

M. Girault précise que les conventions entre les CIF, ACIF et les directions hébergeantes ont été remises à jour.

- **Note d'harmonisation des congés.** Les premiers travaux ont été engagés par le PPR, elle sera présentée au prochain CSAL. Une réunion va avoir lieu avec les directeurs des principaux établissements sur le projet de note. Solidaires demande que cette harmonisation soit réalisée avec intelligence et souplesse, et précise que la formation continue n'a pas les mêmes contraintes que les établissements de formation initiale.

Solidaires rappelle que les permanents pédagogiques (CIF/ACIF) sont des personnels nomades et peuvent également travailler chez eux, tout en reconnaissant qu'il y a des contraintes spécifiques dans cette fonction et demande que ce soit rappelé aux responsables de CIF.

- **Problèmes informatiques des contrôleurs .** Le vendredi 4 octobre tous les groupes étaient en autonomie. Ils n'ont pas pu accéder à la plateforme ODISSEE et/ou réaliser les capsules des séances programmées. Madame Sage indique qu'il n'y avait pas surcharge de la plateforme (57 % de sa capacité) . L'ESI de Noisiel et SI3 font toujours des tests réseaux mais ils n'ont pas trouvé d'explication à ce jour. SI3 procède par élimination, ce qui demande du temps.

Solidaires et les autres OS alertent la direction pour la prochaine EC...

- **IA Intelligence artificielle (information) :** D'une façon générale, de plus en plus de personnes ont recours à l'IA. Les notes se multiplient dans la Fonction publique. L'ENFIP réfléchit sur les évaluations littérales des stagiaires. Elles pourraient être exploitées par une IA ce qui permettrait de nettement simplifier le travail des équipes de la Direction. Par ailleurs il existe un GT organisé par le RESP sur l'utilisation de l'IA, tout le monde est prudent (exemple de l'utilisation de ChatGPT pour générer du texte de manière autonome). Monsieur Girault explique qu'en soi cela plonge dans le domaine déontologique, en risquant de laisser filtrer des informations sur des collectivités, des personnes etc.
- **Plateforme MENTOR (information).** L'ouverture de cette plateforme est voulue par la DGAFP . Cela doit permettre à d'accéder à toute une série de e-formations de différentes administrations, comme les formations à la laïcité, la lutte contre les discriminations... et ce pour toute la Fonction publique d'État. Sur demande de la Directrice Générale, l'ENFIP pourrait aussi mettre en ligne une formation plus large sur la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics, car Mme Verdier constate qu'il existe un besoin de formation pour les collectivités territoriales ou la FP hospitalière.
- **Dernière information :** A compter de novembre 2024, Mme Stéphanie Augé va prendre la direction du CFP dont elle assurait déjà la vacance.